



ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY

Secretariat
P. O. Box 3243

CONSEIL DES MINISTRES

27^{ème} Session Ordinaire

Port Louis (Maurice)

24 au 29 Juin 1976

منظمة الوحدة الأفريقية
المكوتاريسه
ص ب ٣٢٤٣

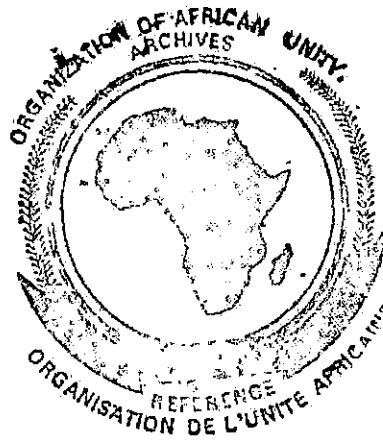
ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAIN

Secretariat
B. P. 3243

OM/769 (XXVII) /Rev.1

DIVISION DE L'AFRIQUE EN 5 REGIONS

REPARTITION DES ETATS MEMBRES PAR REGION



CMO 769

MICROFICHE

DIVISION DE L'AFRIQUE EN 5 REGIONSREPARTITION DES ETATS MEMBRES PAR REGION

Le Lesotho avait demandé à l'inscription de l'ordre du jour de la 25e session ordinaire du Conseil des Ministres de l'OUA qui s'est tenue à Kampala (Ouganda) un point relatif à la division de l'Afrique en 5 régions politiques.

Le Conseil dans sa résolution CM/Res.427 (XXV) avait notamment pris acte du document CM/652 (XXV) portant sur la proposition du Lesotho et invité le Secrétaire Général Administratif à réexaminer la question et à soumettre un rapport exhaustif à la 26e session ordinaire du Conseil des Ministres.

Celle-ci réunie en Février dernier à Addis-Abéba a adopté à son tour la résolution CM/Res. 464 (XXVI) dans laquelle sont rappelés les débats intervenus depuis la neuvième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA ayant trait au principe de porter à cinq le nombre des régions en Afrique ainsi que les dispositions de la résolution CM/Res.427 (XXV) ayant trait à la même question. La résolution stipule par ailleurs que :

Tenant compte du fait qu'il existe des similitudes dans la nature et la portée de certains problèmes auxquels des régions particulières d'Afrique sont confrontées,

Ayant à l'esprit la politique de l'OUA visant à encourager, à l'échelon régional, les projets viables de développement économique ;

Soucieux de voir une répartition équitable et géographique de la représentation, pour une région donnée, de tous les Etats membres de l'OUA au sein des Nations Unies, des Agences spécialisées de l'ONU, des organismes internationaux et des institutions de l'OUA ;

1. PREND NOTE de l'étude du Secrétaire Général Administratif et des réponses et observations des Etats Membres au questionnaire envoyé par le Secrétariat général de l'OUA à ce sujet ;

2. DECIDE :

- a) qu'il y aura CINQ régions de l' OUA, à savoir, les régions Nord, Ouest, Centre, Est et Sud ;
- b) que le Secrétaire Général Administratif organise la composition des cinq régions mentionnées ci-dessus en consultation avec chaque Etat membre et soumette un rapport à la 27ème session ordinaire du Conseil des Ministres de l'OUA.

En application de cette résolution le Secrétaire Général a adressé aux Etats membres un formulaire dans lequel il est demandé à chaque Etat de faire savoir à quelle région il voulait appartenir.

Le Secrétariat a enregistré très peu de réponses.

En conséquence, il est proposé au Tableau A une liste purement indicative du nouveau découpage géographique de l'Afrique.

Il a été tenu compte dans cette liste des réponses reçues des Etats membres.

TABLEAU APROJET DE DIVISION DE L'AFRIQUE INDEPENDANTE
EN 5 REGIONS

- | | |
|--|--|
| <p>1. <u>Région Septentrionale</u> (6)</p> <p>1. Algerie</p> <p>2. Libye</p> <p>3. Egypte</p> <p>4. Maroc</p> <p>5. Tunisie</p> <p>6. Soudan</p> | <p>4. <u>Région Orientale</u> (9)</p> <p>1. Comores</p> <p>2. Ethiopie</p> <p>3. Kenya</p> <p>4. Ile Maurice</p> <p>5. Madagascar</p> <p>6. Seychelles (28/6/76)</p> <p>7. Somalie</p> <p>8. Tanzanie</p> <p>9. Uganda</p> |
| <p>2. <u>Région Occidentale</u> (16)</p> <p>1. Benin</p> <p>2. Cap Vert</p> <p>3. Gambie</p> <p>4. Ghana</p> <p>5. Guinée</p> <p>6. Guinée Bissau</p> <p>7. Côte d'Ivoire</p> <p>8. Liberia</p> <p>9. Mali</p> <p>10. Niger</p> <p>11. Nigeria</p> <p>12. Togo</p> <p>13. Sénégal</p> <p>14. Sierra Leone</p> <p>15. Haute Volta</p> <p>16. Mauritanie</p> | <p>5. <u>Région Australe</u> (6)</p> <p>1. Botswana</p> <p>2. Lesotho</p> <p>3. Malawi</p> <p>4. Mozambique</p> <p>5. Swaziland</p> <p>6. Zambie</p> |
| <p>3. <u>Région Centrale</u> (11)</p> <p>1. Tchad</p> <p>2. Cameroun</p> <p>3. République Centrafricaine</p> <p>4. Congo</p> <p>5. Guinée Equatoriale</p> <p>6. Gabon</p> <p>7. Sao Tome et Principe</p> <p>8. Zaire</p> <p>9. Angola</p> <p>10. Burundi</p> <p>11. Rwanda</p> | |

TABLEAU BPresent 4 Regions of Independent Africa1. NORTH AFRICA (5)

1. Algeria
2. Egypt
3. Libya
4. Morocco
5. Tunisia

2. WEST AFRICA (16)

1. Benin
2. Cape Verde
3. Gambia
4. Ghana
5. Guinea
6. Guinea Bissau
7. Ivory Coast
8. Liberia
9. Mali
10. Mauritania
11. Niger
12. Nigeria
13. Togo
14. Senegal
15. Sierra Leone
16. Upper Volta

3. CENTRAL AFRICA (11)

1. Angola
2. Burundi
3. Chad
4. Cameroon
5. Central A. Republic
6. Congo
7. Equatorial Guinea
8. Gabon
9. Rwanda
10. Sao Tome Principe
11. Zaire

4. EASTERN AFRICA (16)

1. Botswana
2. Comoro
3. Ethiopia
4. Kenya
5. Lesotho
6. Madagascar
7. Malawi
8. Mauritius
9. Mozambique
10. Seychells - 28/6/76
11. Somalia
12. Sudan
13. Swaziland
14. Tanzania
15. Uganda
16. Zambia



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1976-06

Division of Africa Into 5 Regions -Distribution on Member States by Region

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/9675>

Downloaded from African Union Common Repository